

7.1.E. - ARABE

EPREUVE ORALE D'ARABE LV1

Première constatation : les candidats de la session 2007 se sont révélés dans l'ensemble mieux armés sur le plan méthodologique que ceux de l'an passé. La possibilité de consulter le rapport sur le site de l'examen n'est sans doute pas étrangère à ces progrès.

Aussi rappellerons-nous brièvement les modalités de l'épreuve ainsi que nos critères d'évaluation.

La durée de préparation de l'épreuve est fixée à 20 minutes, celle du passage également. L'épreuve se compose de trois parties **distinctes** (destinées, précisons-le, à l'examen de **compétences distinctes**) :

- un compte-rendu visant à dégager de façon **structurée** les informations **essentiels** du texte ;
- un commentaire portant sur **deux ou trois points** (de préférence à un seul) **tirés directement du texte**, commentaire qui doit permettre au candidat de montrer sa capacité à analyser les différents aspects du sujet traité et à porter un regard critique et lucide sur celui-ci ;
- un entretien dont le but est non seulement de tester **les compétences de compréhension et d'expression spontanée** du candidat mais également **sa capacité à réviser un jugement ou une affirmation par trop abrupts, à explorer une piste négligée**, et le cas échéant, ses **connaissances relatives à la civilisation d'un pays du monde arabe** (société, actualité politique, culturelle, scientifique).

Nos critères d'évaluation sont les suivants :

- le niveau de langue du candidat (y compris son débit et ses qualités d'élocution),
- la maîtrise de la technique du compte-rendu,
- la pertinence et la richesse du commentaire,
- la réaction aux questions posées, tant sur la forme que sur le fond.

Concernant le **niveau de langue** des candidats de la session 2007, s'il était très bon, voire excellent, pour une assez large majorité, il était cependant globalement légèrement inférieur au niveau évalué en 2006. Ainsi a-t-on pu constater, y compris parfois dans des prestations de qualité :

- des **connaissances lexicales approximatives** :

. **platitudes** (*a'tâ mithâl, a'tâ arqâm, a'tâ ihsâât, a'tâ ra'yahu, yatahaddathu n-nass 'an, yadûru n-nass hawla*),

. **confusions morphologiques récurrentes** (**yanfiqu / yunfiqu, *yasbahu / yusbihi, *warida / warada, *yafsidu / yufsidu, *nudrî / nadrî, *yutghî / yatghâ, min *thumma / min thamma, *rughba / raghba, *salsala / silsila, *wafiyât / wafayât, *asay' / aswa', *dalâl / dalâla, *khitâma / khâtima, *ibdhâl / badhl*) ; « **tics** » (*yajibu, hunâka, haythu, wad'iyya, kawn, kayfiyya*),

. **impropriétés** (*kitâb *kharaja / sadara, maqâl *zahara / sadara, *khalâqa / athâra radd fi'l, *akhadha ta'shîrata dukhûl / hasala 'alâ, *ra'â / shâhada filman, 'unf *kabîr / shadîd, sur'a *kathîra / fâ'îqa, nisba *kathîra / murtafi'a*),

. sans parler des **lacunes** pures et simples, nuisant à l'intelligence du texte et à la compréhension des questions posées par l'examineur : ainsi des mots tels que *sathîyya* (« superficialité »), *bawh* (« se livrer », « se confier ») ou des expressions telles que *tahdîd an-nasl* (« limitation des naissances »), *tanâfus sharîf* (« émulation ») ont-ils dérouté certains candidats ;

- un **manque de rigueur grammaticale** ; outre des erreurs de plus en plus nombreuses concernant **l'emploi des particules** (ex. *ihtamma *ilâ, dâfa'a *'alâ, taghâfala *'alâ , dalla *'an, hasala *'an, saytara *'an, am'ana n-azara *li, lâhaza *bi-anna, tabayyana *bi-anna, zanna *bi-anna, nasiya *bi-anna*),

. signalons des **erreurs d'accord** non seulement sur des mots d'usage courant (*sûq, rûh, sinn, sînimâ*) mais également des catégories grammaticales telles que les inanimés (ex. *al-mu'assassât *alladhîna*) le féminin pluriel (ex. *wa'y al-fatayât bi-*huqûqihim*) sans oublier l'absence, assez répandue, de la pluralisation de *nafs* dans des tournures comme *yajidûna *nafsahum / anfusahum*, la méconnaissance des formes plurielles des démonstratifs (ex. **tilka n-nisâ, *hâdhihi l-atfâl*), ou de celles d'un outil aussi fréquent que *dhû / dhât*. (ex. *nisâ' *dhât huqûq, al-'ummâl *dhû l-kafâ'ât*),

. des **erreurs de conjugaison** (la plus élémentaire étant celle du *mudâri' mansûb* ex. *an *yahtammûna , li-*yattaqûna, kay *yadrusûna*),

. des **erreurs de syntaxe** liées à des interférences avec le dialectal et / ou avec le français : relatives (ex. *hunâka aflâm wa musalsalât *allatî...*), complétives (ex. *li'anna *yarawna, li'anna *lâ yumkinu*), comparatif (ex. **muhtamm akthar bi / aktharu htimâman bi, *akthar min al-huqûq / al-mazîd min al-huqûq*), exceptives (ex. **yulâhizu siwâ / lâ yulâhizu siwâ*), place du démonstratif en *idâfa* (ex. **hâdhihi marâkizu l-bahth / marâkizu l-bahth hâdhihi, hâdhihi wasâ'il al-i'lâm al-jadîda / wasâ'il al-i'lâm al-jadîda hâdhihi, *hâdha 'adam al-istiqrâr as-siyâsî / 'adam al-istiqrâr as-siyâsî hâdha*).

Soulignons enfin :

- qu'un *i'râb* intégral n'est pas exigé ;

- que la prononciation des interdentes n'est pas un effort superflu ;

- que la connaissance des chiffres indiens, encore largement utilisée dans les journaux et les revues de grande diffusion, est supposée acquise ;

- que la lecture in extenso de l'exposé est une démarche à bannir (faut-il le rappeler, une épreuve orale n'est pas une épreuve écrite oralisée) ;

- qu'il est déconseillé de rédiger son compte-rendu in extenso sous peine d'y consacrer l'essentiel du temps imparti à la préparation et d'improviser un commentaire non seulement « décousu », mais également relâché, voire plein d'erreurs sur le plan linguistique ;

- qu'il est souhaitable de terminer ses phrases et / ou qu'il n'est naturellement pas interdit de se reprendre en cas d'erreur.

Quant au **compte-rendu**, plus de la moitié des candidats ont prouvé qu'ils en maîtrisaient fort honorablement la technique - un progrès par rapport à la session précédente - alliant la capacité non seulement de **sélectionner** l'information contenue dans le texte qui leur était soumis, mais également le soin de la **structurer** de façon **pertinente** et **constante**, ce qui implique tant soit peu d'initiatives personnelles.

Signalons les travers les plus saillants observés chez les autres :

- la paraphrase pure et simple ;

- le compte-rendu d'une concision poussée jusqu'à l'imprécision, plus proche d'une introduction que d'un compte-rendu proprement dit, la synthèse entremêlée de passages paraphrastiques plus ou moins prononcés et prolongés ;

- le compte-rendu impressionniste trahissant assez fréquemment des problèmes d'interprétation voire de compréhension élémentaire ;

- le compte-rendu tronqué : occultation d'un titre chargé de sens, de certains mots-clefs, voire d'un passage entier ou de données chiffrées pertinentes, qu'il s'agisse de dates ou de statistiques concernant la répartition géographique ou sociale d'un phénomène ;

- le compte-rendu entrecoupé de considérations ou de digressions personnelles ne relevant pas de cette partie de l'épreuve mais de la suivante, à savoir le commentaire, dont il a, cette année encore, tenu lieu dans l'esprit de certains candidats.

Soulignons que ces divers travers sont naturellement pénalisés et que, hormis peut-être les deux premiers, ils ne peuvent que rejaillir négativement sur le contenu du commentaire.

D'autre part, si le candidat se gardera de formuler des considérations stylistiques vagues et sans intérêt, *uslûb sahl* par exemple, il décryptera avec profit un ton ironique, humoristique ou alarmiste, les emplois métaphoriques, les doubles sens ou les non-dits.

Le **commentaire** constitue la partie décisive de l'épreuve. Si sa pertinence et sa richesse permettent de départager les candidats les plus brillants quant au niveau de langue et à la maîtrise de la technique du compte-rendu, elles peuvent également, dans une certaine mesure, compenser certaines défaillances linguistiques.

Au cours de la session 2007, les qualités qui ont été particulièrement valorisées et qui ont pu motiver des notes allant jusqu'à 20 sont les suivantes :

- la présentation du sujet par une introduction concise et judicieusement ciblée,
- l'élégance de la transition entre le compte-rendu et le commentaire,

- l'annonce d'une argumentation tant cohérente (autrement dit réellement attelée au texte et non plaquée sur le texte) que diversifiée (s'en tenir à un seul point de discussion n'aboutissant trop souvent qu'à des redites laborieuses),

- le respect du projet annoncé initialement, sa cohésion (l'on regrettera à l'inverse que des éléments de réflexion fort dignes d'intérêt soient exposés de façon décousue), la lucidité et la maturité du regard porté sur un problème donné, les références à l'actualité, le cas échéant, à l'histoire du monde arabe (politique, culturelle, littéraire ou cinématographique), voire les références croisées à la culture arabe et à la culture occidentale,

- l'ouverture d'esprit, l'ouverture à l'autre et la connaissance de l'autre, arabe ou non, musulman ou non (en revanche, l'on ne peut que déplorer qu'un candidat ne puisse citer d'autres communautés composant la société libanaise que les chiites et les sunnites, qu'un autre ignore tout de la situation de Gaza par rapport à celle de la Cisjordanie) la subtilité, la capacité d'introduire des nuances (d'ordre géographique ou social, par exemple) ainsi que l'aptitude au questionnement.

Quelques écueils à éviter :

- prendre le texte pour prétexte à un développement, ou trop général ou trop ambitieux sur un thème donné ;

- compter sur l'entretien pour compenser l'indigence d'un commentaire réduit à une brève ébauche ou à un embryon de réflexion : le silence quasi total de deux candidats, l'un face à un texte traitant, exemples à l'appui, de la fonction politique du cinéma ; l'autre, face à un texte analysant les défis démographiques du monde arabe ; n'a pu que nous surprendre désagréablement ;

- s'envoler sans plus tarder vers un terrain connu, à savoir son propre pays, sans tenir compte de la spécificité de la situation de la zone géographique en question dans le texte (ex. développer la question de la défense des droits des femmes au Maroc ou en Tunisie, quand le texte porte sur la recrudescence des crimes d'honneur dans la société palestinienne) ;

- se limiter à un seul angle d'approche (ex. restreindre l'émigration des cerveaux ou l'analphabétisme à un problème économique) ;

- se borner à des considérations d'ordre pratique sur un sujet tel que l'avenir du livre face aux nouveaux médias ;

- confondre un commentaire nourri à bon escient avec un commentaire « fourre-tout » ou confondre un commentaire attelé au texte (en d'autres termes explorant les pistes de réflexion offertes ou suggérées par l'article de presse sélectionné) avec une simple redite des propos de l'auteur, multiplier les lieux communs, les stéréotypes, les affirmations à l'emporte-pièce.

Rappelons que faire preuve d'esprit critique ne signifie pas prendre systématiquement le contrepied de l'auteur de l'article, a fortiori si l'on n'avance que de pâles contre arguments. L'on veillera également à faire preuve de modestie : tel candidat s'est hasardé à corriger le texte, commettant ainsi un contresens ; tel autre a contesté en bloc les résultats de trois enquêtes sociologiques de terrain.

A de rares exceptions près, les candidats ont réagi de façon très positive lors de l'**entretien**, argumentant leurs réponses, remettant en question, le cas échéant, des considérations énoncées sans nuances, ou explorant telle ou telle piste occultée dans leur commentaire. Il va sans dire que ni le mutisme ni l'obstination ne sont des attitudes souhaitables dans cette phase de l'épreuve destinée, non à piéger les candidats, mais à leur permettre d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes.

EPREUVE DE LV2

Les candidats, en nombre très inférieur à ceux de LV1, étaient, dans l'ensemble, correctement informés des conditions de l'épreuve : ainsi aucun n'ignorait que l'épreuve se déroule en **arabe standard et non en arabe dialectal**. De niveaux assez disparates, allant d'insuffisant, faute d'entraînement et de fréquentation de la langue (lacunes lexicales et incorrections grammaticales nombreuses), à très bon, ils étaient, pour beaucoup, solidement armés sur le plan méthodologique et se sont montrés combatifs. Si l'on a apprécié que la plupart de ces candidats aient passé cette épreuve dans un esprit de sérieux, l'on déplorera en revanche, qu'un petit nombre ait été tenté de se désister une fois signé le cahier d'oral et le texte préparé, du moins parcouru, durant 20 minutes, arguant « du caractère facultatif de l'épreuve et de sa difficulté insoupçonnée ».

Souhaitons que ces diverses remarques éclairent les candidats de la session 2008 quant à nos attentes et les aident à s'exercer efficacement en vue de cette épreuve qui suppose une véritable préparation.